Conditions techniques et matérielles

Cours en ligne

Les cours du programme de **Comptabilité 5231** sont conçus pour les utilisateurs de systèmes d'exploitation Windows. Si vous souhaitez vous inscrire dans un groupe d'enseignement en ligne, vous devez avoir votre propre matériel informatique.

Matériel requis pour l'inscription

- ✓ Ordinateur de bureau ou portable PC
- ✓ Système d'exploitation Windows 10 ou Windows 11
- ✓ Caméra obligatoire pour suivre les cours en ligne
- ✓ Connexion Internet haute vitesse
- ✓ Acrobat Reader (version gratuite)
- ✓ Adresse courriel personnelle

Matériel recommandé

- Une Imprimante
- Un micro-casque pour une meilleure qualité sonore lors des cours en ligne
- Un deuxième écran pour faciliter le suivi des cours
- Si vous utilisez un ordinateur portable : prévoir une souris et un clavier (avec ou sans fil)

Non accepté pour la formation

- ⊘ Chromebook
- ⊘ Appareil Apple
- ⊘ Téléphone cellulaire
- ⊘ Tablette

Matériel informatique fourni par l'EMICA

- Une adresse courriel institutionnelle
- La suite Office 365 – version étudiante (1 an) : Word, Excel, Access, PowerPoint, Teams et Outlook
- Un accès aux plateformes institutionnelles : Moodle et Tap'Touche
- La version étudiante de Sage 50 (logiciel de comptabilité)
- La version étudiante de ProFile (logiciel d'impôts)

À la suite de votre inscription, vous recevrez un courriel avec les instructions nécessaires pour télécharger Microsoft 365.

SOUTIEN INFORMATIQUE

L'École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA) n'assure pas le soutien informatique sur les ordinateurs personnels des étudiants. L'accompagnement proposé se limite à un diagnostic de premier niveau effectué par l'enseignant au début de la formation. Ce diagnostic permet de conseiller l'étudiant sur la nature du problème et de lui recommander des actions à entreprendre de manière autonome, sans que le centre ne s'engage à en assurer la résolution.

Il incombe à l'étudiant de vérifier que son équipement répond aux prérequis techniques nécessaires à l'utilisation et à l'installation des logiciels essentiels au bon déroulement des cours, et ce, tout au long de son programme d'études. L'EMICA ne remplace en aucun cas le support offert par les fabricants, fournisseurs ou distributeurs de matériel ou de logiciels.